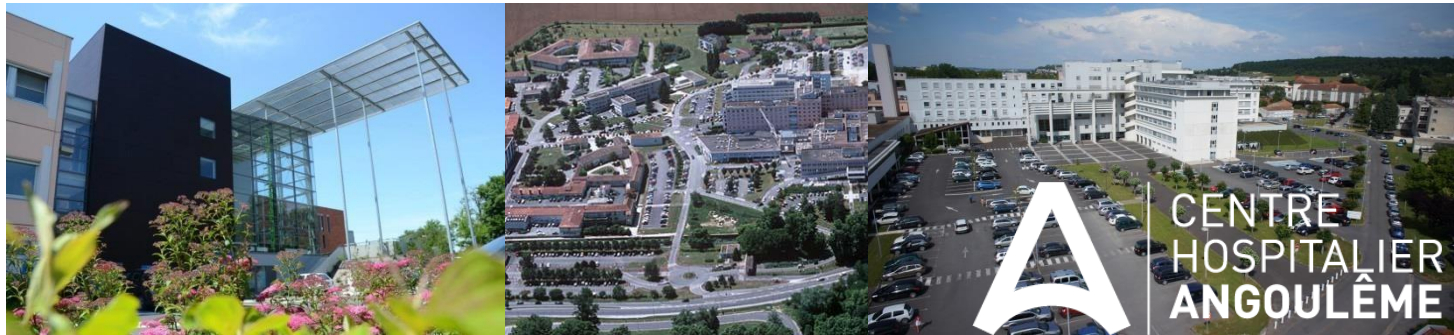




LE CENTRE HOSPITALIER D'ANGOULEME RECRUTE ...

Un(e) Médiateur(trice) en santé

L'ÉTABLISSEMENT ET SON ENVIRONNEMENT

Le Centre Hospitalier d'Angoulême est l'établissement de référence de la Charente. C'est aussi l'établissement support du Groupement Hospitalier Territorial de Charente.

Il est en direction commune avec trois établissements : le CH de La Rochefoucauld, le CH de Confolens, le CH de Ruffec et l'Ehpad Habrioux d'Aigre.

Sa capacité d'accueil est de 1 157 lits et places répartis en MCO, SSR, USLD et EHPAD.

Doté de 9 pôles d'activités cliniques et médico-techniques, l'établissement compte environ 2 500 professionnels qualifiés, ce qui fait de lui le plus gros employeur du département.

De plus, le CH d'Angoulême est desservi par la LGV (35 mn de Bordeaux et 2h15 de Paris) et à 1h30 en voiture de la côte Atlantique.

LE POSTE

100% / Poste à pourvoir dès que possible

Contractuel ou Titulaire de la FP

Candidature à adresser à Monsieur le Directeur des Ressources Humaines et des Relations Sociales avec votre lettre de motivation et votre CV exclusivement par mail à l'adresse suivante :

recrutement@ch-angouleme.fr

Pour tout complément d'information jugé utile, vous pouvez contacter Mme DOUX, Cadre supérieur de Santé (06.07.37.63.49)

 CENTRE HOSPITALIER ANGOULÊME	Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales	
	FICHE DE POSTE Médiateur en santé	Page : 1
	<u>Thématique</u> : Management des ressources humaines	
Famille : SOINS		
Sous-famille : SOINS / SOCIAL		
Métier : Médiateur en santé		
Pôle : Missions Services Publics (MSP)		
Services ou unités fonctionnelles : USMA (Unité sanitaire Maison d'arrêt)		
Définition / Mission : Conformément au référentiel HAS relatif à « la médiation en santé » (octobre 2017) : « La médiation est un processus temporaire de « l'aller vers » et du « faire avec » dont les objectifs sont de renforcer : - l'équité en santé en favorisant le retour vers le droit commun ; - le recours à la prévention et aux soins ; - l'autonomie et la capacité d'agir des personnes dans la prise en charge de leur santé; - la prise en compte, par les acteurs de la santé, des spécificités, potentialités et facteurs de vulnérabilité du public. La médiation en santé désigne la fonction d'interface assurée en proximité pour faciliter : - d'une part, l'accès aux droits, à la prévention et aux soins, assurés auprès des publics les plus vulnérables ; - d'autre part, la sensibilisation des acteurs du système de santé sur les obstacles du public dans son accès à la santé ».		
Responsable hiérarchique direct : Cadre de santé de l'USMA		
Responsable fonctionnel : Chef de service de l'USMA		

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Relations professionnelles les plus fréquentes : Intra CHA : - PASS - Service social - Centre de santé - Consultations externes - Plateau technique Extra CHA : - Administration pénitentiaire - SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) - PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse) - CPAM - PTA - Conseil départemental - Addictions France - Autres unités sanitaires - Médecins généralistes - Officines de ville			
Conditions particulières d'exercice	Travail isolé :	☒ Oui	☐ Non
	Déplacement :	☐ Oui	☒ Non
	Temps partiel possible :	☐ Oui	☒ Non
	Horaires :	☐ Fixe	☒ variable ☒ nuit
	Repos hebdomadaire :	☐ Fixe	☒ Variable
	Contact malade/public :	☐ Oui	☒ Non
	Compléter si besoin :		
	Indemnité liée à l'exercice en milieu carcéral		
Travail en secteur fermé, soumis à des règles de sécurité			
Risques professionnels	En lien avec le Document Unique		
Prérequis nécessaires à l'exercice du poste	Diplôme exigé : - Diplôme d'aide-soignant - Diplôme universitaire de médiateur en santé ou s'engage à le passer dans l'année suivant le recrutement		
	Expérience conseillée : avoir exercé dans un milieu professionnel régulièrement confronté à des prises en charge médicales, sociales et psychologiques complexes		
	Permis B exigé		
Formations obligatoires :	AFGSU 2		

ACTIVITES

Activités principales :

- « Aller vers » les populations en milieu carcéral, éloignées de systèmes de santé et de prévention, présentant un ou plusieurs facteurs de vulnérabilité
- « Faire avec » les professionnels et/ou institutions qui interviennent ou peuvent intervenir dans le parcours de soins de ces populations

Activités spécifiques :

- Créer la rencontre avec les populations vulnérables en milieu carcéral :

- o Identifier et créer le lien avec les personnes ayant des difficultés d'accès aux soins de santé, se faire connaître, créer un lien de confiance
- o Réaliser une évaluation des besoins de santé et /ou sociaux du détenu
- o Identifier les projets de santé ou sociaux prioritaires
- o Observer et identifier des situations problématiques individuelles et/ou collectives
- o Faciliter la compréhension et la connaissance des droits et du système de santé, présenter le rôle et le fonctionnement des acteurs de santé présents sur le territoire et les aider à les identifier
- o Orienter et accompagner les personnes en fonction des besoins vers des acteurs de santé du territoire
- o Amener les personnes à apporter une attention à leur santé et les accompagner dans la réalisation de leur parcours de soins

- Développer des liens avec les professionnels de santé et institutions du territoire :

- o Identifier et se faire connaître des professionnels de santé et institutions du territoire
- o Sensibiliser les professionnels et acteurs de santé du territoire aux facteurs de vulnérabilité et aux spécificités des détenus, aux difficultés qu'ils rencontrent
- o Assurer un travail de liaison avec tous les acteurs identifiés du secteur sanitaire et social, par des rencontres, des réunions et des échanges réguliers
- o Mobiliser les professionnels et acteurs de santé du territoire pour organiser des actions d'aller vers et des actions collectives de promotion de la santé

- Faciliter la coordination des parcours de santé des personnes

- o Accompagner l'ouverture des droits en santé : aide à la mise en place des démarches administratives des personnes ayant des difficultés à compléter leurs dossiers (couverture sociale, aides exceptionnelles...), mise en relation avec des professionnels susceptibles de régulariser les dossiers, suivi des démarches, accompagnement physique des personnes les moins autonomes vers les administrations
- o Favoriser la relation entre les personnes et les professionnels de santé : mise en relation, accompagnement physique des personnes les moins autonomes si besoin

- Proposer des actions collectives de promotion en santé, en lien avec les acteurs de santé du territoire :

- o Participer à l'organisation d'actions collectives sur des thèmes en lien avec le public concerné (colloques, conférence, formations...)
- o Participer à un réseau local de médiation en santé si existant

- Participer aux actions structurantes au projet du service

- o Assurer un retour d'information sur l'état de santé, les attentes, représentations et comportements de publics spécifiques
- o Identifier les dysfonctionnements dans la prise en charge de santé, ainsi que les risques pour la santé des personnes accompagnées afin d'alerter les autorités compétentes

Missions ponctuelles :

- Assurer la qualité du recueil de données concernant les personnes en charge
- Assurer la qualité et l'accessibilité des transmissions spécifiques
- Participer à :
 - o La rédaction des procédures et des organisations de travail
 - o L'évaluation des pratiques professionnelles (EPP, CREX, ...)
 - o La rédaction de rapport d'activité
-

SAVOIR-FAIRE / COMPETENCES		Niveau requis
Compétences : : - Etablir une communication et un positionnement adaptés avec les détenus - Décliner des techniques de communication (techniques du « aller vers », technique d'entretien, technique d'animation et d'éducation pour la santé) - Faire preuve d'écoute et de soutien psychologique - Savoir prendre de la distance et gérer son stress - Travailler en collaboration en équipe pluriprofessionnelle et savoir construire un réseau		Maitrisé
Qualités professionnelles : - Respect du secret professionnel, des valeurs éthiques et des règles professionnelles - Respect des règles de sécurité - Absence de jugement de valeur - Autonomie - Sens de l'observation - Rigueur - Sens des responsabilités et connaître ses limites - Se remettre en question ainsi que sa pratique - Esprit d'initiative - Engagement dans l'acquisition et / ou l'actualisation de ses connaissances		Maitrisé

*Niveau : Non requis/ A développer / Pratique courante / Maîtrisé / Expert

CONNAISSANCES		Degré**
Connaissances principales : - Connaissance du public cible (codes, pratiques, valeurs, problématiques médicales, médico-sociales et socio-économiques...) - Connaissance des procédures d'accès aux droits, cadre juridique... - Connaissance des institutions et de l'offre de soins territoriale		Approfondies
Connaissances spécifiques : - Procédures d'accès aux droits - L'organisation des prises en charge des patients à l'unité sanitaire - Les procédures relatives à la prise en charge du patient en unité sanitaire - Les principales dispositions législatives et réglementaires organisant la prise en charge des détenus - Les principes de mise en œuvre d'actions de promotion de d'éducation à la santé		Détaillées

** Degré : Connaissances Générales / Connaissances détaillées / Connaissances approfondies / Connaissances d'Expert